

**Remise des prix
du Concours national
de la Résistance et de la Déportation**

Mardi 15 décembre 2009

Cercle national des Armées

DOSSIER DE PRESSE

Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2009

Sommaire

▪ Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2009	6
▪ Palmarès du CNRD 2009 : les prix	8
▪ Palmarès du CNRD 2009 : les mentions	10
▪ Répartition académique des récompenses 2009	12
▪ Chiffres de participation au CNRD 2009	13
▪ Programme des 14, 15 et 16 décembre 2009	14



*Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du gouvernement*

Le Ministre

Paris, le 14 DEC. 2009

Le Concours national de la résistance et de la déportation est devenu, depuis sa création par le ministre Lucien Paye en 1961, une véritable institution scolaire.

Chaque année, partout en France, des collégiens, des lycéens se passionnent, seuls ou en groupe, pour l'histoire de la Seconde guerre mondiale. Cette année encore, ils étaient plus de 44 000 à concourir dans les six catégories proposées dont, pour la première fois, deux étaient réservées aux productions audiovisuelles en partenariat avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

L'attachement toujours renouvelé que les jeunes et leurs professeurs portent à ce concours contribue à faire vivre le souvenir des épisodes les plus tragiques comme les plus glorieux de la seconde guerre mondiale, près de soixante-cinq ans après sa fin.

L'étude du second conflit mondial fait bien entendu partie intégrante de nos programmes d'enseignement et tous les élèves de France découvrent, au cours de leur scolarité, cette période décisive dans l'histoire du XXe siècle. Mais au-delà de cet enseignement, fondamental à mes yeux, l'existence, l'ampleur et le dynamisme du Concours national de la résistance et de la déportation témoignent de la force du lien mémoriel qui unit les enfants d'aujourd'hui à leurs aînés, à ceux qui ont traversé l'une des périodes les plus sombres de notre histoire récente.

La force de ce lien, étroit et précieux, était d'ailleurs mise en exergue par le thème proposé cette année : « les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». En effet, les collégiens et les lycéens d'aujourd'hui ont été conduits à s'interroger sur l'itinéraire et les souffrances de celles et ceux qui avaient leur âge au début des années 1940.

Le sujet qui leur était proposé leur a permis de comprendre que les enfants et adolescents furent au nombre des premières victimes de la barbarie qui se déchaîna dans l'Europe dominée par l'Allemagne nazie. Ils ont enquêté, analysé, mis en perspective. Ils se sont interrogés sur les raisons qui ont conduit des jeunes à être plongés dans les situations extrêmes du système concentrationnaire, ainsi que sur le sort qui leur fut réservé. Ils ont aussi pu mesurer le chemin parcouru depuis l'après-guerre pour la protection de l'enfance.

Au-delà des lauréats et de tous les candidats à qui j'adresse de chaleureuses félicitations, au-delà des professeurs dont je salue l'engagement, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, année après année contribuent avec une constance remarquable à l'organisation de ce concours et à sa réussite. Je pense bien sûr aux services du ministère de la Défense mais surtout aux fondations de mémoire et à toutes les associations qui sont à la fois l'âme, la cheville ouvrière et les plus éloquents promoteurs du Concours national de la résistance et de la déportation. Je veux leur dire ma gratitude et la reconnaissance du ministère dont j'ai la charge.

L'Education nationale sait qu'elle peut compter sur leur concours, sur leur vigilance, sur la solidité du lien intergénérationnel pour mener à bien l'éminente mission que la Nation lui a confiée : enseigner l'histoire de la seconde guerre mondiale, transmettre sa mémoire et faire en sorte que le courage, le dévouement et le sacrifice de ceux qui, déportés ou résistants, affrontèrent la barbarie nazie ne soient jamais oubliés.



Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale, Porte-parole du Gouvernement



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat à la Défense
et aux Anciens Combattants*

Paris, le 11 DEC. 2009

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation constitue pour les collégiens et les lycéens une occasion privilégiée de s'interroger sur l'exigence de mémoire et de vérité, tout en honorant les héros et les victimes de la Seconde guerre mondiale.

C'est un temps de réflexion sur une période de l'histoire contemporaine qui a vu naître un régime totalitaire et répressif, érigeant la supériorité de la race, l'exploitation et l'anéantissement de l'homme par l'homme au mépris de la liberté et de la dignité humaine.

C'est également un temps de prise de conscience : il faut parfois savoir s'engager pour défendre les idéaux de la République, la liberté et la souveraineté de la Nation.

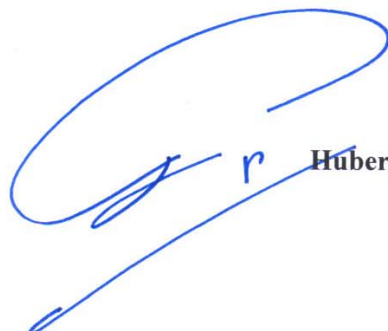
La participation de 44 552 élèves au Concours en 2009 témoigne du formidable engagement de la jeunesse et de la communauté enseignante, pour faire vivre les valeurs de l'humanisme.

Je tiens à renouveler ma gratitude aux témoins et aux acteurs de cette histoire. Malgré la fatigue et le poids des ans, ils continuent à accompagner les élèves dans leurs réflexions et leur cheminement de jeunes citoyens.

Je salue le remarquable travail des enseignants qui s'investissent sans compter dans cette action éducative exceptionnelle.

La mobilisation constante des Fondations de mémoire et des associations de résistants, de déportés et d'internés participe pleinement à la réussite de ce concours. Que tous soient ici remerciés.

C'est sur les idéaux de la Résistance que la France contemporaine s'est construite. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de transmettre ces valeurs aux jeunes générations et de les faire vivre. Car ces valeurs, qui sont notre bien le plus précieux, sont celles de la République.



Hubert FALCO

Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2009

Luc Chatel, ministre de l'Education nationale, Porte-parole du Gouvernement, et **Hubert Falco**, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, remettent mardi 15 décembre 2009, au Cercle national des Armées, les prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) 2009 aux dix huit établissements primés répartis dans douze académies métropolitaines.

Pour l'édition 2008-2009, le jury national a proposé aux classes de troisième de collège et à toutes les classes de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel, le thème suivant « **les enfants et adolescents dans le système concentrationnaire nazi** ».

Les jeunes ont pu réfléchir, entre autres, sur le processus et les circonstances qui ont contribué à faire des enfants et des adolescents, les victimes du système concentrationnaire nazi. Il a permis aussi aux élèves de prendre en compte l'évolution, dans l'après guerre, du droit international et national dans le domaine de la protection de l'enfance.

Les élèves pouvaient concourir individuellement ou réaliser un travail collectif.

Les épreuves individuelles portaient sur des sujets choisis par les commissions académiques en rapport avec le thème annuel.

Les travaux collectifs, pouvaient être des mémoires associés ou non à d'autres supports (sites internet, CD-ROM..).

Plus de 44 000 élèves, dont 72% de collégiens ont participé, soit 5% de plus qu'en 2008.

Le concours 2009 comporte six catégories de participation et propose pour la première fois aux collégiens et aux lycéens la possibilité de réaliser un travail collectif exclusivement audiovisuel d'une durée de cinquante minutes maximum. Cette évolution a conduit le ministère de l'Education nationale à conclure un partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) qui offre un prix particulier à ces travaux exclusivement multimédia, en plus du prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation. **Cette nouvelle catégorie de participation a attiré plus de 3000 élèves.**

Toutefois, malgré l'engouement constaté pour les travaux collectifs, les devoirs individuels représentent encore 64% des participations.

Le jury national a tenu à décerner des mentions dans chacune des catégories.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) a été créé officiellement en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Education nationale, à la suite d'initiatives d'associations et particulièrement de la confédération nationale des combattants volontaires de la résistance (CNCVR). Ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français l'histoire de la résistance et de la déportation et de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer les leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

En 2001 un prix spécial a été créé par Lucie et Raymond Aubrac qui ont versé à la Fondation de la Résistance l'intégralité des dommages et intérêts qu'ils avaient perçus à l'issue d'un procès.

Depuis cette date, chaque année, à la fin de la cérémonie de remise des prix du CNRD, Raymond Aubrac, vice-président d'honneur de la Fondation de la Résistance remet ce prix spécial aux huit lauréats, lycéens et collégiens, récompensés pour leurs devoirs individuels.

Palmarès du CNRD 2009 : les prix

Lycée

1ère catégorie : « Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Académie de Rennes

Margot BRARD

Lycée Saint Martin à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Académie d'Orléans-Tours

Vincent DEDRIE

Lycée Ronsard à Vendôme (Loir-et-Cher)

Académie de Lille

Amélie DELETRE

Lycée Watteau à Valenciennes (Nord)

Académie de Poitiers

Aline POTIRON

Lycée Ernest Pérochon à Parthenay (Deux-Sèvres)

2ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif »

Académie de Corse

Lycée Giocante de Casabancia à Bastia (Haute Corse),
classe de 1ère L (2 élèves)

Académie de Créteil

Lycée Léon Blum à Créteil (Val-de-Marne)
classe de seconde (28 élèves)

Académie de Grenoble

Lycée Guillaume Fichet à Bonneville (Haute-Savoie)
classe de seconde (4 élèves)

3ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Académie de Lille

Institution Libre de Marcq-en-Barœul (Nord)
classes de 1ère ES1 et de 1ère S4 (2 élèves)

Académie de Toulouse

Lycée Pierre de Fermat à Toulouse (Haute-Garonne)
classe de seconde (2 élèves)

Collège

4ème catégorie : « Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Académie de Montpellier

Paul Anackiewicz

Collège haut Gévaudan à Saint Chely (Lozère)

Académie de Rennes

Elodie Cancalon

Collège du Pays des Abers à Lannilis (Finistère)

Académie d'Orléans-Tours

Inès Château

Collège Saint-Charles à Blois (Loir-et-Cher)

Académie de Nancy-Metz

Charlotte Mathias

Collège Joliot-Curie à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle)

5ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif »

Académie de Créteil

Collège Henri Barbusse à Alfortville (Val-de-Marne)

5 élèves de troisième

Académie de Bordeaux

Collège Michel de Montaigne à Périgueux (Dordogne)

4 élèves de troisième

Académie de Bordeaux

Collège Léonard de Vinci à Saint Aubin de Médoc (Gironde)

une classe de troisième

6ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Académie de Versailles

Collège André Doucet à Nanterre (Hauts-de-Seine)

4 élèves de troisième

Académie de Créteil

Collège Elsa Triolet à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)

4 élèves de troisième

Palmarès du CNRD 2009 : les mentions

Lycée

1ère catégorie : « Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Académie de Limoges

Coralie DIAS,
Lycée Eugène Jamot à Aubusson (Creuse)

Académie de Besançon

Aurélie DOUCEY,
Lycée Lumière à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)

Académie de Toulouse

Emilie HERMET,
Lycée Foch à Rodez (Aveyron)

Cécile KITTEL,
Lycée français « Prins Henrik » à Copenhague

2ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif »

Académie de Grenoble

Lycée privé Jules Froment à Aubenas (Ardèche)
classe de 1ère technologique gestion et communication (3 élèves)

Académie de Lyon

Lycée professionnel ORT à Lyon (Rhône)
classes de 2ème et 1ère professionnelle comptabilité (10 élèves)

Académie d'Orléans-Tours

Lycée Georges Sand à la Châtre (Indre)
classe de 1ère S (2 élèves)

3ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Académie de Dijon

Lycée privé Jeanne d'Arc à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire)
classe de seconde (3 élèves)

Académie de Besançon

Lycée agricole Edgar Faure à Montmorot (Jura)
classe de 1ère S

Collège

4ème catégorie : « Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Académie d'Orléans-Tours

Thomas Bernard

Collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz à les Bordes (Loiret)

Académie de Nancy-Metz

Zoé Marhoffer,

Collège les Gaudinettes à Marange (Moselle)

Académie de Poitiers

Alice Pielberg

Collège Union Chrétienne à Poitiers (Vienne)

Académie de Toulouse

Maelis Ravanel

Collège Louis Denayrouze à Espalion (Aveyron)

5ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif »

Académie de Reims

Collège Pierre Brossolette à la Chapelle-saint-Luc (Aube)

5 élèves de troisième

Académie de Rennes

Lycée professionnel Saint-Joseph à Lorient (Morbihan)

classe de troisième DP6

Académie de Nice

Collège Henri Matisse à Nice (Alpes-Maritimes)

2 élèves de troisième

6ème catégorie : « Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Académie de Lille

Collège Jean Moulin à Barlin (Pas-de-Calais)

Académie de Versailles

Collège Pablo Neruda à Brétigny-sur-Orge (Essonne)

Répartition académique des récompenses 2009

ACADEMIES	PRIX	MENTIONS*	TOTAL	PRIX SPECIAL DE LA FONDATION DE LA RESISTANCE « PRIX AUBRAC »
Besançon		2	2	
Bordeaux	2		2	
Corse	1		1	
Créteil	3		3	
Dijon		1	1	
Grenoble	1	1	2	
Lille	2	1	3	1
Limoges		1	1	
Lyon		1	1	
Montpellier	1		1	1
Nancy- Metz	1	1	2	1
Nice		1	1	
Orléans-Tours	2	2	4	2
Poitiers	1	1	2	1
Rennes	2	1	3	2
Reims		1	1	
Toulouse	1	2	3	
Versailles	1	1	2	
TOTAL	18	17	35	8
Lycée français « Prins Henrik » Copenhague		1	1	
TOTAL GENERAL	18	18	36	8

* Les lycéens et les collégiens ayant obtenu des mentions ne sont pas présents à Paris pour la remise des prix

Chiffres de participation au CNRD 2009

Chiffres de participation au CNRD 2009		
Lycée (devoirs individuels)	établissements	460
	élèves	6380
Lycée (travaux collectifs)	établissements	336
	élèves	5002
Lycée (travaux audiovisuels)	établissements	99
	élèves	1086
Collège (devoirs individuels)	établissements	1087
	élèves	22091
Collège (travaux collectifs)	établissements	657
	élèves	7902
Collège (travaux audiovisuels)	établissements	233
	élèves	2091
Participation totale : 44 552 élèves		

Programme des 14, 15 et 16 décembre 2009.

Programme spécifique aux lauréats des catégories « audiovisuelles. »

Lundi 14 décembre 2009 :

- | | |
|------------|---|
| 12h00 | Arrivée des lauréats des catégories « audiovisuelles » au siège du CSA (Paris15ème) |
| après midi | Visite du CSA et présentation de ses missions
Présence sur le plateau d'une émission de France Télévisions |

Mardi 15 décembre 2009 :

- | | |
|-------|------------------------|
| matin | Visite de Radio France |
|-------|------------------------|

Programme commun à tous les lauréats primés :

Mardi 15 décembre 2009 :

- | | |
|--------------|--|
| 16h30 -18h15 | Cercle national des Armées :
Cérémonie de remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation par Luc Chatel, ministre de l'Education nationale, porte parole du Gouvernement, Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens Combattants, Marie-José Chombart-de-Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation et Michel Boyon, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. |
| 18h15 | Remise du prix spécial de la Fondation de la Résistance par Raymond Aubrac aux huit lauréats primés en devoir individuel |
| 18h30 | Cocktail |

Mercredi 16 décembre 2009 :

- | | |
|------------|--|
| matin | Visite du Mont Valérien |
| après-midi | Représentation théâtrale « Cabaret Terezin » à l'amphithéâtre du lycée Edgar Quinet à Paris 9 ^{ème} . |